

FICHE TECHNIQUE

ACTIVITE DE L'ETABLISSEMENT ET CONSOMMATIONS EN EAU

L'atteinte des volumes substitués par la récupération des eaux de pluie et des volumes d'eau économisés par les changements de pratiques dans les bâtiments d'élevage est une condition d'octroi de l'aide. Des contrôles de conformité pourront être menés à partir d'un an après la réception des travaux pour vérifier cette condition notamment, sur la base d'un bilan des consommations en eau.

	Avant-projet Années	Prévisionnel après-projet	Bilan à 1 an après la réception des travaux
Type de production			
Surface de bâtiment élevage (ha) et nombre d'animaux			
Besoin annuel en eau (m ³ /an)			
Préciser les usages de l'eau et les volumes associés (m ³ /an)) - Abreuvement - Nettoyage bâtiment - Irrigation - ...			
Origine et périodes - Forage			
- Pompage cours d'eau			
- Réseau eau potable			
- Eau de pluie			
- Recyclage			
- autre : à préciser			
Ratio de consommation d'eau par rapport à l'unité de production (en m ³ /ha/an) <i>Surface de bâtiment élevage (ha) et nombre d'animaux</i>			
Volumes d'eau substitués par la récupération des eaux de pluies			
Volumes d'eau économisés par les changements de pratiques dans les bâtiments d'élevage			

Mode de détermination des volumes (compteur horaire, compteur volumétrique ou estimation) :

TRAVAUX ET EQUIPEMENTS D'ECONOMIE D'EAU

Objectif du projet :

Description des travaux et équipement d'économie d'eau (volumes de stockage existants et à créer, type de système de traitement, changements de pratiques dans les bâtiments d'élevage ...):

Nature et nom de la ressource sur laquelle vont porter les économies d'eau (eau de surface, nappe, réseau public) :

Détail des coûts et retours sur investissements :

Nature et montants des retours sur investissement prévisionnels :
..... euros /an